

NEED A LIQUOR PERMIT FOR YOUR SPECIAL EVENT?

Apply online!



Visit MyLGCA.ca to apply for liquor permits and raffle licences for your one-time special event. MyLGCA.ca is available 24/7 and offers a simple and fast application process.

At MyLGCA.ca, you can:

Follow step-by-step tips and suggestions to help you complete your application.

Learn about the rules and your responsibilities as a host.

View a catalogue of venues to help you find your ideal location.

You can also apply in person at the LGCA's Winnipeg office at 1055 Milt Stegall Drive, between 8:30 a.m. and 4:30 p.m., Monday to Friday.

Frequently Asked Questions

When should I apply for a liquor permit?

Apply at least two weeks before your event.

Where do I purchase my liquor?

You can buy liquor for your event at any Liquor Mart, liquor vendor, specialty wine store, beer vendor or other licensed retailer in Manitoba.

How will I receive my liquor permit?

We will email you your permit once it's approved or you can pick it up at the LGCA. A copy will also be sent to the retailer you select on the application.

Questions?

Contact the LGCA at 204-927-5300 or email permit@LGCamb.ca.



VOUS AVEZ BESOIN D'UN PERMIS DE RÉCEPTION?

Faites votre
demande en ligne!



Visitez MyLGCA.ca pour présenter une demande de permis de réception ou de licence de tirage pendant une réception. MyLGCA.ca est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et offre un processus de demande simple et rapide.

À MyLGCA.ca, vous pouvez :

Suivre les conseils et les suggestions étape par étape pour vous aider à remplir votre demande;

Vous informer sur les règles et vos responsabilités en tant qu'hôte; et

Consulter un catalogue des sites de réception pour vous aider à trouver l'emplacement idéal.

Vous pouvez aussi présenter une demande en personne au bureau de Winnipeg de la RAJC, situé au 1055, promenade Milt Stegall, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Foire aux questions

Quand devrais-je faire une demande de permis de réception?

Veuillez présenter votre demande au moins deux semaines avant votre réception.

Comment vais-je recevoir mon permis de réception?

Nous vous enverrons votre permis par courriel une fois que votre demande aura été approuvée. Vous pouvez également passer le prendre à la RAJC. Une copie sera aussi envoyée au détaillant que vous aurez choisi sur votre demande.

Où puis-je acheter mes boissons alcoolisées?

Vous pouvez acheter les boissons alcoolisées pour votre réception auprès de tout magasin d'alcools, magasin de vins de spécialité, vendeur de bière ou autre détaillant titulaire d'une licence.

Des questions?

Communiquez avec la RAJC par téléphone au 204-927-5300 ou par courriel à permit@LGCamb.ca.

